Pour vos publicités Tél.:
(021) 73-67-24 / 73-59-69 / 73-59-04

■Horizons : 29-05-2016 - Anep 418273

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Ressources en Eau et de l'environnement

الديوان الوطني للتطهير
O N A Office National de l'Assainissement

NIF 000116001715484

Avis d'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'Office National de l'Assainissement (ONA) en sa qualité de maître d'ouvrage délégué informe les soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Restreint N° 10/MOD/ONA/2015 relatif à la :

« Réalisation des collecteurs acheminant les effluents de la ville de Sidi Aich vers la station d'épuration »

Publié dans les quotidiens nationaux "HORIZON, ESSALAM" du 23/12/2015, et le "BOMOP" la semaine du 03 Janvier 2016, qu'à l'issue de l'évaluation technique et financière, le marché est attribué à titre provisoire à :

Groupement retenu	Note technique	Montant de l'offre	Délai de réalisation
EURL ECE / SARL HYDRO PLUS NIF : 099815004222535 NIF : 099806018225888	74.93	250 495 000,00 DA HT 293 079 150 ,00 DA –TTC-	20 mois

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher des services de l'ONA dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

Aussi, il appartient aux soumissionnaires contestant ce choix, d'introduire un recours auprès de la Commission ministérielle des marchés – 03 rue du Caire, Kouba - Alger - dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution du présent avis.